Facturation électronique et déclarations : comprendre et s'organiser (ceret, 1j)

OBJECTIFS

Connaître les obligations actuelles en termes de déclaration, de facturation et les changements apportés par la facturation électronique.
Cibler les modifications de pratiques nécessaires pour la mise en conformité selon un retro-planning, maintenant et à venir.
Identifier les plateformes disponibles adaptées à son besoin selon des critères de choix.

ENJEUX

Il est impératif pour les agriculteur·rice·s de bien connaître les obligations déclaratives, auxquelles se rajoutent celles liées à la facturation électronique. Cette connaissance du cadre de la réforme de la facturation électronique leur permettra de comprendre les potentialités des outils utilisables pour sa mise en place (PA, logiciel de facturation, logiciel de caisse), ainsi que leur interopérabilité. Il sera alors possible de se saisir d'une réforme à priori contraignante pour l'utiliser comme moyen de progression dans leurs pratiques déclaratives (TVA), et d'organisation au quotidien pour la facturation et la gestion commerciale.

CONTENU

Rappels ou apports sur la règlementation actuelle en lien avec la facturation et les obligations déclaratives (TVA, micro BA). Compréhension des formulaires de déclaration et des espaces en ligne.
Moyens utilisables selon les situations (carnets de facture, de caisse, tableur informatique, enregistrement des factures, logiciels de facturation).
Apports sur la réforme sur la facturation électronique et les obligations qui en découlent : contexte, objectifs, vocabulaire, calendrier, délais déclaratifs (actuels et futurs).
Principes de l'interopérabilité (transferts de données entre les différents outils disponibles). Présentation d'une sélection de PA. Choix des outils à utiliser pour mettre en œuvre la réforme. Elaboration d'un retro-planning.
Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.
Remise d'une attestation/certificat de réalisation à la suite de la formation.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.
Prérequis : aucun
Date de mise à jour : 27/04/2026

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Terres Vivantes

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS
Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 182 €

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Responsable de stage : Noémie Bouthier
terres.vivantes.66@gmail.com
Inscription :
theophile.thery.tv@gmail.com
Théophile Théry
Tel : 07.43.44.34.41
N° d'organisme de formation : 91340637024

SATISFACTION : 100

NOTE : si possible, prévoir un ordinateur portable

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/07/2026	lieu à définir 66300 Pyrénées-Orientales	Anais Morin et/ou Théophile Théry et/ou Hervé Bessière, Ingénieurs Agronomes, formateurs-rices

THÈMES

Création d\'activité / diversification | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)